

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

1^{er} juin 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 32.

Présences des députés

Présents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Kam Lake, député de Mackenzie Delta, députée de Monfwi, député de Nahendeh, députée de Range Lake, députée de Sahtú, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Willideh (à distance), députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Député de Nunakput.

Déclarations de ministres

252-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration concernant le rapport du Bureau du vérificateur général du Canada sur les services de prévention et de traitement des dépendances.

- 253-19(2) Le ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration concernant les Jeux d'été du Canada.
- 254-19(2) La ministre de l'Infrastructure fait une déclaration concernant la saison estivale des travaux.

Déclarations de députés

- 1120-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration sur l'achèvement de la route de la vallée du Mackenzie.

- 1121-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant les descriptions de postes ainsi que les exigences et les équivalences requises au sein du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- 1122-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant l'emplacement de l'administration centrale de la future université polytechnique.
- 1123-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant la mine Mactung.
- 1124-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration sur les solutions en matière de logement pour les jeunes.
- 1125-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant la hausse du coût des combustibles dans les collectivités t̄ıch̄q̄.
- 1126-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant la dépenalisation des drogues illégales.
- 1127-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant l'emplacement de l'administration centrale de la future université polytechnique.
- 1128-19(2) Le député de Tu Nedhé-Willideh fait une déclaration concernant la hausse du coût des combustibles.

Questions écrites

- 43-19(2) La députée de Monfwi pose une question au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation concernant l'offre de services scolaires équitables dans les petites collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Dépôt de documents

- 664-19(2) Rapport annuel de 2019 du Tribunal d'appel de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Document déposé par la ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.

- 665-19(2) Rapport annuel de 2020 du Tribunal d'appel de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Document déposé par la ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 666-19(2) Rapport annuel de 2021 du Tribunal d'appel de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Document déposé par la ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 667-19(2) Rapport sur l'examen des administrations et sur les analyses géomatiques EV4919, Archibald Robb Consulting et Aurora Geosciences Ltd., 28 septembre 2021. Document déposé par le député de Frame Lake.

Avis de motion

- 58-19(2) Stratégie pour égaler la croissance démographique du Canada
Avis donné par la députée de Kam Lake.
- 59-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 13 octobre 2022
Avis donné par la députée de Thebacha.

Motion

- 54-19(2) Améliorer les soins de santé dans les petites collectivités

Le député de Deh Cho, avec l'appui du député de Tu Nedhé-Willideh, propose :

QUE la présente Assemblée législative exhorte le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à accroître l'accès aux médecins et aux spécialistes médicaux, afin qu'ils puissent offrir des soins, des diagnostics et des deuxièmes avis médicaux de qualité;

EN OUTRE, je propose que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest priorise la formation des professionnels de la santé et des services sociaux, y compris les médecins remplaçants, à l'offre de soins respectueux de la culture et tenant compte des traumatismes, ainsi qu'au racisme dont sont victimes les Autochtones;

EN OUTRE, je propose que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre des formations supplémentaires aux infirmiers, aux travailleurs de la santé et aux

médecins remplaçants dans les petites collectivités afin de mieux déceler les cancers et les maladies chroniques;

EN OUTRE, je propose que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest effectue un examen de la qualité dans les centres de santé situés dans les petites collectivités, en faisant notamment vérifier par un tiers les dossiers de traitement des clients et leur satisfaction;

ENFIN, je propose que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournisse une réponse exhaustive à la présente motion dans les 120 jours.

Conformément à la règle 10.3(1), un vote par appel nominal doit avoir lieu. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh (à distance), Monfwi, Great Slave. (10)

Contre : (0)

Abstention : Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord. (7)

La motion est ADOPTÉE.

55-19(2) Nomination du commissaire à l'intégrité

Le député de Deh Cho, avec l'appui de la députée d'Inuvik Boot Lake, propose :

QUE la commissaire, sur recommandation de l'Assemblée législative, renouvelle le mandat de M. David Phillip Jones en tant que commissaire à l'intégrité à compter du 2 juin 2022, conformément à l'article 91 de la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*.

Conformément à la règle 10.3(1), un vote par appel nominal doit avoir lieu. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh (à distance), Monfwi, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord. (17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La députée d'Inuvik Twin Lakes (présidente du Comité plénier), signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 658-19(2) : Budget supplémentaire des dépenses n° 1 pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement), et fait le point sur les progrès effectués.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par le député de Yellowknife Nord, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 18 h 03.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative